

la tribune

Dans les écoles primaires
Les Estriens, les
moins économes
de la province A 2

77^e ANNÉE
No 200

SHERBROOKE, MARDI 14 OCTOBRE 1986

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.50 par semaine.



(Laserphoto PC)

Les papeteries canadiennes importent des milliers de tonnes de vieux papiers, même s'il y en a au Canada, parce que la population canadienne n'est pas assez dense pour permettre un ramassage économique.

Dans les papeteries canadiennes

Importation massive de vieux papiers des USA pour le recyclage

MONTREAL (PC) — Au cours des cinq premiers mois de 1986, le Canada a dû importer 500,000 tonnes de vieux papiers pour alimenter les 41 papeteries (sur un total de 168) qui sont spécialement équipées pour le recyclage.

M. Louis Fortier, de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a expliqué dans une interview que le recours au vieux papier dans la production de la pâte à papier a presque doublé au cours de la dernière décennie.

Pour les cinq premiers mois de cette année, par exemple, les papeteries canadiennes ont employé 1,6 million de tonnes de vieux papiers, soit 12 p. cent de plus qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Pourquoi importer des vieux papiers des États-Unis quand il y en a au Canada? C'est que, a expliqué M. Fortier, la population

canadienne n'est pas assez dense pour permettre le ramassage économique des vieux papiers.

"En Europe et au Japon, a-t-il signalé, la densité des populations est élevée et vous pouvez ramasser le matériel en grandes quantités très facilement. Nous avons ici une faible population répandue sur de grandes distances. Il n'est pas pratique de faire 50 milles pour ramasser 50 livres de journaux."

Recyclage

Le Japon recycle 92,9 p. cent de ses vieux papiers et 75,8 p. cent de ses vieilles boîtes de carton ondulé. Au Canada, croit-on, le recyclage n'atteint pas 20 p. cent.

La pâte à papier à partir du bois reste tout de même la meilleure, de sorte que les Japonais sont les premiers à importer du Canada.

Malgré l'échec des négociations soviéto-américaines

Jamais si proche de conclure un accord

— le président Reagan

WASHINGTON (AP) — Le président américain Ronald Reagan a déclaré hier soir au peuple américain que les États-Unis et l'Union Soviétique n'avaient "jamais été aussi proches" de parvenir à un accord pour supprimer les missiles balistiques.

Il se dit prêt à "reprendre où nous en sommes restés" pour tenter de briser l'impasse sur l'avenir du système de défense américain de la Guerre des Étoiles.

Lors d'un discours retransmis à la télévision à partir du bureau ovale de la Maison-Blanche, M. Reagan est revenu sur l'échec des discussions qu'il a eues avec Mikhail Gorbatchev en fin de semaine à Reykjavik.

"Je ne peux pas promettre, comme aucun président ne peut le faire, que les conversations en Islande ou toute future rencontre avec M. Gorbatchev déboucheront forcément sur de grandes avancées ou sur la signature de traités d'importance", a déclaré M. Reagan.

Le chef de la Maison-Blanche a reconnu que M. Gorbatchev n'avait pas précisé "s'il" viendrait et "quand" aux États-Unis pour la tenue d'un sommet dont les préliminaires se sont déroulés à Reykjavik.

"Notre invitation tient toujours", a poursuivi M. Reagan. "Nous continuons à penser que de prochaines rencontres seront utiles. Mais c'est une décision que les Soviétiques doivent prendre".



(Laserphoto AP)

Le président Reagan, avant son discours retransmis à la télé, hier soir.

Position de force

Après avoir refusé de négocier avec M. Gorbatchev sur les conditions d'expérimentation de son système de défense stratégique (IDS), plus communément appelé "Guerre des Étoiles", le président Reagan a expliqué: "Nous négocions en position de force, et c'est pour cette raison que nous avons les moyens d'avancer avec les Soviétiques vers de nouvelles percées" dans le domaine du désarmement.

"Nos idées sont là, sur la table", a expliqué le président américain, faisant allusion aux négociations entre les deux Grands sur le démantèlement des arsenaux nucléaires à longue et moyenne portée d'ici 1996.

"Nous ne quitterons pas la table des négociations (...) Il y a de bonnes raisons d'espérer", a-t-il poursuivi.

Optimisme

Ainsi M. Reagan a dépeint la situation avec beaucoup plus d'optimisme que son secrétaire d'État George Shultz ne l'avait fait en annonçant l'échec du sommet de Reykjavik il y a un peu plus de 24 heures.

"Nous avons progressé en Islande", a dit M. Reagan "et nous continuerons à faire des progrès si nous poursuivons une approche prudente, réfléchie mais par dessus tout, réaliste avec les Soviétiques".

"Les implications de ces discussions sont énormes et on commence tout juste à en prendre conscience", a poursuivi le chef de la Maison-Blanche.

"Nous avons formulé la proposition la plus significative et la plus généreuse sur le contrôle des armements de toute l'histoire... Alors que nous avons pris congé (l'un de l'autre) et que cette proposition américaine est toujours sur la table, nous n'avons jamais été aussi près d'aboutir à un accord qui permettrait un monde plus sûr sans armes atomiques".

Le président américain. "L'IDS est une police d'assurance pour les États-Unis que l'URSS maintiendra les engagements souscrits à Reykjavik. L'IDS est une garantie pour la sécurité de l'Amérique si les Soviétiques devaient faillir au respect de leurs engagements comme ils l'ont trop souvent fait dans le passé (...) L'IDS a déterminé le retour des Soviétiques à la conférence sur le désarmement à Genève et en Islande. L'initiative de Défense Stratégique est la clé d'un monde sans armes nucléaires", a conclu le président américain.

Essais terrestres

À propos de son insistance pour la poursuite des essais terrestres de son programme de "Guerre des Étoiles", M. Reagan a dit qu'il comprenait que certains Américains puissent se demander "mais pourquoi ne pas accepter la requête de M. Gorbatchev?", de limiter l'IDS à des recherches en laboratoire.

• Déception mêlée d'espoir dans le monde B 3

Le Beaujolais nouveau plus rare à la SAQ

par Michel VAN DE WALLE
MONTREAL (PC) — Il y aura cette année beaucoup moins de Beaujolais nouveau dans les succursales de la Société des alcools du Québec.

Le vice-président aux Affaires publiques de la SAQ, Jean-Louis Poirier, a indiqué lors d'un entretien accordé à la Presse Canadienne, que le nombre de caisses commandées par la SAQ sera réduit "de façon importante".

Le Beaujolais nouveau sera mis en vente le 21 novembre.

L'an dernier, la SAQ avait fait venir de France 40,000 caisses de vin primeur mais avait dû en retourner 8,000 en raison de problèmes de qualité. Finalement, c'est 32,000 caisses qui avaient été vendues au public.

M. Poirier a expliqué que la commande réduite de cette année tient non pas à une désaffection du public mais "au prix élevé" du Beaujolais nouveau.

Il prévoit en effet que les prix seront largement au-dessus de 10 \$. L'appréciation relative du franc français par rapport à la monnaie canadienne est l'un des facteurs qui contribuera à la hausse des coûts.

AUJOURD'HUI

28^e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

NUAGEUX: 10-14° C
LEVER SOLEIL: 7 h 10
COUCHER SOLEIL: 18 h 13
DEMAIN: PLUIE

Estrie et Drummondville: nuageux et brumeux en matinée. Pluvieux par la suite. Minimum de près de 10 et maximum aujourd'hui de 11 à 14. Aperçu pour demain, quelques averses. Pour la région de la Beauce: nuageux et brumeux en matinée. Pluie débutant en après-midi. Minimum de près de 8. Maximum de près de 11. Mercredi: pluie.

CAHIER "A"

Sherbrooke et rég. A 2 à 7
National A 8

CAHIER "B"

Forum B 1
Éditorial B 2
International B 3 et B 10
Vivre en '86 B 4 et B 5
De tout et de tous.. B 8 et B 9

CAHIER "C"

Économie C 1 et C 2
Petites annonces C 3 à 6
Décès C 7

CAHIER "D"

Sports D 1 à 4 et D 7
Arts et divertissements D 9 et D 10

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — Le Québec retirera 5 milliards \$ de ses ventes d'électricité à la Nouvelle-Angleterre d'ici l'an 2000.

Mais ces échanges sont aussi très avantageux pour les Américains, si on en croit les données du New England Power Pool (NEPOOL), l'organisme qui regroupe les 93 compagnies électriques des six États de la Nouvelle-Angleterre.

Pour la même période, les économies pour les consommateurs américains de ces six États seront de l'ordre de 2,6 milliards \$, estime le NEPOOL dans des prévisions.

Dans une première phase, les Américains évaluent à 600 millions \$ les économies qu'ils réalisent en achetant l'énergie excédentaire produite par Hydro-Québec et transportée par la ligne qui vient d'être inaugurée entre Sherbrooke et Monroe, au New Hampshire.

Selon ce contrat qui couvre la période 1986-1997, Hydro fournira au NEPOOL 33 milliards de kilowatts-heures pendant 11 ans, soit trois milliards de kWh par an. Il s'agit de surplus de courant qui auraient été perdus s'ils n'avaient pas été vendus sur le marché extérieur.

Un kilowatt-heure est la quantité d'électricité consommée par une lampe de 100 watts pendant 100 heures.

Cette énergie permettra l'économie de six millions de barils de pétrole par année, sans compter l'économie réalisée sur les équipements qui auraient normalement été requis pour traiter ce pétrole et qui n'auront pas à être aménagés. Bref, 600 millions \$ US dans les poches des consommateurs de la Nouvelle-Angleterre.

Phase II

Un autre contrat entrant en vigueur en 1990 prévoit la vente par Hydro-Québec de 70 milliards de ki-

lowatts-heures jusqu'à l'an 2000.

Cette fois, il s'agit d'énergie garantie et non de surplus.

Le transport de cette électricité sera assuré par la ligne Radisson-Nicolet-des Cantons, actuellement en construction au Québec. À partir de là, le courant sera transmis par la ligne Comerford-Sandy Pond (au Massachusetts), que les Américains commenceront à construire en 1987.

Même si les Américains doivent aménager des installations pour 547 millions \$ dans le cadre des travaux de cette deuxième phase, ils évaluent néanmoins les économies d'énergie qu'ils réaliseront à 2 milliards \$.

Dans ce cas, ce sont 12 millions de barils de pétrole qui seront remplacés par le courant hydro-québécois.

Quand les deux phases du contrat seront en opération, en 1991, le Québec fournira 10 p. cent de toute l'énergie utilisée en Nouvelle-Angleterre.

Une des raisons majeures pour lesquelles les Américains s'intéressent tant à l'électricité québécoise, ce sont les problèmes que leur posent les centrales nucléaires.

La centrale de Seabrook, qui vient d'être complétée au coût de 4,5 milliards \$ sur les plages du New Hampshire, est inutilisée: l'État voisin du Massachusetts, dont le gouverneur Dukakis est un adversaire du nucléaire, refuse d'approuver le plan d'urgence mis en place en cas de tragédie.

Des événements comme ceux qui se sont déroulés à Tchernobyl en Union soviétique, en avril dernier, constituent la meilleure publicité pour Hydro-Québec.

En 1985, en Nouvelle-Angleterre, le tableau énergétique était le suivant: 28 p. cent de l'énergie était tirée du nucléaire, 17 p. cent du charbon, 31 p. cent du pétrole, 5 p. cent du gaz naturel, 5 p. cent de l'hydroélectricité, le reste provenant de différentes autres sources ou acquis à l'extérieur.

L'épargne dans les écoles primaires au Québec

Les jeunes Estriens classés derniers

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Le moins que l'on puisse dire c'est que l'épargne n'est pas la vertu que cultivent en plus grand nombre les jeunes de la région estrienne par rapport à l'ensemble du Québec. Loin de là.

A ce chapitre, on traîne honteusement de la patte si on se com-

pare avec les autres régions du Québec et, même, avec celles où la richesse collective est nettement en deçà de celle affichée dans la région.

A la lecture des récentes données publiées par la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au sujet des caisses scolaires Desjardins, on remarque en effet que les élèves des écoles primaires de l'Estrie arrivent bons derniers, sauf lorsqu'on

sépare en deux la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de la Madeleine.

Unique consolation, on remarque que les jeunes Estriens qui profitent des caisses scolaires pour apprendre l'abc de l'économie, occupent le deuxième rang en ce qui concerne la grosseur moyenne du compte en caisse individuel.

En d'autres termes, il y a moins de jeunes qui épargnent en Estrie qu'ailleurs au Québec mais ceux

qui le font ont, en moyenne, le deuxième compte en caisse le plus garni au plan individuel.

Un jeune sur cinq

Selon les tableaux fournis par la Confédération, on remarque que 4,597 jeunes Estriens possèdent un compte d'épargne dans la caisse scolaire Desjardins de leur école. Soit, un jeune sur cinq, si on évalue le nombre de jeunes fréquentant le primaire en Estrie à environ 25,000. Ces jeunes fréquentent l'une ou

l'autre des 53 écoles proposant ce service en région.

Cette situation n'est guère reluisante si on compare l'Estrie à d'autres régions. Ainsi, par exemple, dans la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles de la Madeleine où la population, il est vrai, est un peu plus élevée qu'en Estrie — environ 232,000 contre environ 207,000 —, on retrouve 14,102 jeunes épargnants. Trois fois plus.

Au Saguenay-Lac St-Jean où la population est d'environ 268,960, on déclare 28,362 jeunes épargnants. Près de sept fois plus qu'en Estrie. En Abitibi où la population n'est que de 141,100, 5,913 jeunes épargnants.

Plus gros compte

Dans la région estrienne, ces 4,597 jeunes affichent un solde à l'épargne au 31 mars '86 de 420,855 \$. Ce solde est le plus humble au Québec.

En comparaison, les jeunes du Bas-du-Fleuve-Gaspésie-Iles de la Madeleine ont épargné 1,171,955 \$. Ceux de l'Abitibi, 424,232 \$. Ceux du Saguenay-Lac St-Jean, 745,187 \$.

Par contre, là où les Estriens se rattrapent, c'est au niveau du compte moyen. Ainsi, chaque jeune

de la région ont un compte moyen de 92 \$. Ils ne sont devancés que par les jeunes de la région du Richelieu-Yamaska où le solde moyen est de 158 \$. Au Saguenay-Lac St-Jean, ce solde moyen n'est que de 26 \$.

Pour l'ensemble du Québec, les 236,165 jeunes épargnants ont totalisé des épargnes de 14,4 millions \$ à travers les comptes répartis dans 1,276 caisses scolaires Desjardins du Québec. Le compte moyen est donc de 61 \$.

Selon la confédération, le taux de croissance en '86 est de 12,54 pour cent dans l'ensemble du Québec. En Estrie, ce taux est de 6,3 pour cent.

La première caisse d'épargne scolaire origine de Le Mans, en France, vers 1830. Elle est l'oeuvre d'un monsieur Dulac. Au Québec, le premier à s'intéresser à l'établissement d'une structure visant à favoriser le développement de l'esprit de l'épargne chez les jeunes d'âge scolaire, est bien sûr Alphonse Desjardins. Il l'inscrit dans les statuts dès la fondation de la Caisse populaire de Lévis. Mais ce n'est qu'en 1907 qu'il met son idée à exécution et fonde des caisses scolaires dans les écoles de Lévis, de St-Joseph (Lauzon) et de St-Romuald.



Montagne de sacs à poubelle

Le long congé de l'Action de grâce a donné l'occasion à plusieurs citoyens de ramasser le tapis de feuilles automnal qui s'é-

tait formé sur leur propriété. Et certains ont réalisé que ça coûtait cher en sacs à poubelle...

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Microtec et l'Auberge de l'Or blanc décrochent 30,000\$ en subventions

SHERBROOKE (GF) — Dans le cadre du programme FIER, le conseil d'administration de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) vient de donner son aval à deux subventions totalisant la somme de 30,000 \$ que se partageront les responsables de Microtec et de l'Auberge de l'Or blanc.

Une première subvention nette de 20,000 \$ a en effet été accordée à Microtec, un organisme sans but lucratif initié par le Collège de Sherbrooke mais composé et intéressant l'ensemble des entreprises de la région.

Microtec veut mettre en place une unité du Centre québécois d'informatisation de la production

(CQIP) au Collège de Sherbrooke. Au coût de 90,000 \$, cette unité veut favoriser le développement technologique du secteur entreprise, notamment les systèmes de contrôle des procédés.

L'autre subvention nette se chiffre à 10,000 \$. Elle a été accordée au Club de golf et de curling d'Asbestos pour la réalisation de l'Auberge de l'Or blanc, une des grandes priorités issues du sommet socio-économique de l'Or blanc.

Il s'agit de la construction d'une auberge de quinze unités d'hébergement (maximum 60 personnes), d'une salle à manger, d'un bar-salon et de salles de conférences dont le coût total est évalué à 700,000 \$.

La participation du promoteur est de 25,000 \$ tandis que la différence doit provenir, outre du programme FIER, du milieu et des deux gouvernements.

Bilan

Selon le bilan déposé lors de la récente réunion du conseil d'administration de l'ACDE, quelque 100,958 \$ ont été accordés sous forme de subventions dans le cadre du programme FIER, entre le 1er avril et le 2 octobre '86. Ce qui, du montant prévu de 200,000, laisse un solde à date de 99,042 \$.

Cette somme de 100,958 \$ qui

comprend les deux présentes subventions, se partage ainsi: quelque 30,000 \$ ont été réservés au suivi et à l'administration du programme; 500 \$ pour l'Accueil Ditton; 2,000 \$ pour le comité des ressources minières de l'ACDE; 3,500 \$ pour le Salon du Monde des Affaires de l'ACDE; 5,000 \$ pour Pro-Gestion et son cours-concours Devenez Entrepreneur; 5,000 \$ pour le plan quinquennal de loisir du CRLE; 10,000 \$ pour le projet Alizée; 5,000 \$ pour l'identification par la Chambre de commerce de Lac-Mégantic des priorités de développement touristique; et 9,958 \$ pour la campagne de sensibilisation sur l'aménagement du territoire mise de l'avant par la Table des MRC.

Premier contrat de travail chez Papiers Quatre-Saisons

SHERBROOKE (GF) — Un syndicat indépendant a vu le jour chez Papiers peints Quatre-Saisons, une entreprise de la rue Woodward, à Sherbrooke, et vient de signer, dans un temps record, une première convention collective de travail.

Il s'agit du syndicat local Union des travailleurs et travailleuses de Quatre-Saisons. Il regroupe les 70 travailleurs de l'endroit.

Ce syndicat vient d'apposer sa signature au bas d'un contrat de travail d'une durée de trois ans, lequel arrive à échéance le 1er septembre '89.

En faisant part de la nouvelle, le surintendant de l'usine, M. Richard Thompson, rapporte qu'il ne s'est écoulé que six mois entre la mise en branle du processus de syndicalisation et la signature de cette con-

vention de travail. Il rajoute même que les discussions en vue de la rédaction du contrat n'ont duré que deux jours. Il estime qu'il s'agit là d'un exploit digne de mention et la démonstration de l'efficacité du modèle de gestion humain en vigueur dans cette entreprise.

«Déclarant que les avantages sociaux consentis par la compagnie sont comparables à ceux en vigueur dans ce type d'entreprise, il avance que le salaire moyen est passé à un peu plus de 10 \$ de l'heure.

Chez Papiers-peints, une filiale de l'américaine Imperial Wall Covering, les offres patronales ont été acceptées à 89 pour cent. «Il y a chez nous, une mentalité de confiance, à tous les niveaux», de dire M. Thompson.

Le président de ce syndicat est M. Jacques Longpré, un travailleur de l'endroit.

Résultats

Tirage du SAMEDI 86-10-11

7 12 26 33 37 48 (no-complémentaire) 21

Prochain tirage:	6/8	4	1 034	353,605
MERCREDI 86-10-15	5/6+	18	47	288,305
	5/6	666		977,305
Gros lot (approx.):	4/6	26 426		47,305
1 500 000.00	3/6	404 729		10,005
	Ventes totales: 20 120 641,005			

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
1155195	1 000 000 \$	1657697	1 000 000 \$
155195	100 000 \$	657697	100 000 \$
55195	5 000 \$	57697	5 000 \$
5195	250 \$	7697	250 \$
195	50 \$	697	50 \$
95	10 \$	97	10 \$

Super Loto

Tirage du 86-10-12

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Gatien Déglise croit dur comme fer qu'en allant à la chasse au petit gibier sans ses verres et avec un fusil dont le canon est bourré de terre, il réussira à remplir sa gibecière de lièvres et de perdrix.

Claude Lapointe a appris ce week-end qu'une coupe Stanley, ça ne fait pas toute une vie. Le pâtre, il a tout perdu l'argent des paris qu'il avait soutiré à ses amis au mois de mai dernier. Non, Claude ne croit pas les Canadiens totalement invincibles.

Michel Goulet s'est donné des airs de... Michel Goulet lors d'une récente partie de hockey avec un groupe d'amis. A un point tel qu'il a décidé d'effectuer un véritable retour au jeu dans une équipe régulière.

Richard Lavallée aime moins

les arbres en automne. La preuve est qu'il a ramassé "seulement" 85 gros sacs de feuilles mortes sur son terrain. Et ce n'est pas fini...

Pierre Fréchette croyait pouvoir désirer ses amis avec une histoire de chasse, comme on les appelle communément. Mais il a tellement manqué son "punch" qu'ils ont cru que c'était une histoire véreuse... par le conteur lui-même lors de sa récente excursion de chasse.

Il est souvent difficile, même impossible parfois, d'oublier les rêves de l'enfance. Michel Walte et Michel Foucault entretiennent ainsi une admiration sans limites pour le métier de pompier. Ils ne ratent jamais une occasion, même lorsqu'un simple radiateur de voiture surchauffe, pour faire appel aux guerriers du feu.

Guy McKinley n'a pas heurté de plein front un véhicule lourd. Il a tout simplement fait usage de sa tête pour venir à bout d'un clou, qui résistait sarcastiquement aux assauts répétés de son marteau.

La SAQ remonte encore ses prix: il faudra boire pour oublier ça.

032-5237

la grande famille des clients combinés

LE VOITURIER

la où, on doit aller à tout prix, pour les meilleurs prix!

MERCURY LINCOLN

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE 599-5281 • 1-800-567-3499

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 4-250

la tribune Toute une Equipe!

2^e MARATHON — CARTE ORANGE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui SAMEDI, le 11 octobre 1986. I-23

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui LUNDI, le 13 octobre 1986. O-74

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui MARDI, le 14 octobre 1986. G-58

Les gagnants doivent appeler à 564-5470.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméliers et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Critiques de la Commission consultative

Au maire Pouliot de commenter lui-même

— le conseiller Guilbault

par Michel MORIN
ASCOT — Les virulentes critiques adressées au conseil municipal d'Ascot, et plus particulièrement au maire Robert Pouliot par des représentants de la Commission consultative, devront être commentées par le maire lui-même.

C'est la position qu'a adoptée le maire suppléant de la municipalité d'Ascot, le conseiller Maurice Guilbault, invité à préciser son point de vue dans ce dossier.

En l'absence du maire Robert Pouliot (il est à l'extérieur de la région pour quelques jours), le maire suppléant n'a pas voulu se substi-

tuer à M. Pouliot tout simplement parce qu'il considère qu'il est le seul responsable de la formation et de la "disparition" de cette Commission consultative sur le projet hôtel de ville.

"C'est le maire Pouliot qui, sans consultation, a décidé de former ce groupe de travail. En ce qui me concerne, je pense qu'il est préférable de lui laisser le soin de régler ses problèmes parce qu'il est l'instigateur de cette commission", de confier M. Guilbault.

Selon les informations obtenues, il semble même que le maire Pouliot ne pourra assister à la réunion du conseil municipal prévue ce soir.

"Si c'est le cas, je vais tout simplement répéter ma prise de position si on me demande d'intervenir dans ce dossier", d'ajouter le maire suppléant.

Les autres conseillers d'Ascot contactés ont tous adopté la même attitude. Ils estiment que le maire Robert Pouliot est la seule personne qui doit commenter ce dossier.

Mais pour le conseiller André Chénard, les commentaires du maire devront venir assez rapidement, sinon il prendra personnellement position.

"C'est au maire de parler. Personnellement, je réserve mes commentaires pour un peu plus tard", a simplement répondu M. Chénard.



Le conseiller Maurice Guilbault

Projet de livre sur le centenaire de l'électrification

SHERBROOKE (FG) — Le centenaire de l'électrification à Sherbrooke, en 1988, ne devrait pas passer inaperçu, ne serait-ce qu'en le soulignant dans une publication spécialement à cet effet.

Un groupe de recherche, dirigé par l'historien Jean-Pierre Kesteman, directeur du département d'Histoire à l'Université de Sherbrooke, travaille en effet en vue d'écrire un livre sur les cent ans d'électricité à Sherbrooke, pour 1988. Il a déjà obtenu un mandat de la Ville, de rassembler la documentation pertinente sur le sujet.

"Toute la question de l'électricité est un aspect de l'histoire de Sherbrooke très peu connu des citoyens. Et pourtant, les gens ont de quoi en être fiers. Il s'agit d'un élément majeur du patrimoine sherbrookoïse et en plus, en regardant les bilans financiers, on constate que c'est un service qui rapporte de l'argent", a émis le professeur, particulièrement friand d'histoire locale et régionale.

1888, c'est d'abord la mise en place de la première usine de production hydroélectrique, la centrale Frontenac, qui allait donner suite au réseau de sept centrales qu'on retrouve aujourd'hui. Mais

à l'époque, ce service appartenait à des intérêts privés. C'est en 1908, à la suite de cinq années de débats houleux et passionnés parmi la population, que les Sherbrookoïses acceptèrent enfin que l'entreprise soit municipalisée, par référendum. 1988 va donc également marquer le 80e anniversaire de la municipalisation de l'entreprise jusqu'à la propriété de la Sherbrooke Power Light & Heat Co.

Division

La naissance d'Hydro-Sherbrooke ne s'est pas faite toute seule. "Le projet de municipalisation a donné lieu à tout un débat. Cela a créé une division très profonde alors entre les Sherbrookoïses, entre les tenants de la municipalisation, les francophones en majorité, et ceux en faveur du maintien de l'entreprise privée, les anglophones", a rappelé Jean-Pierre Kesteman, signalant que deux maires célèbres, McManamy et Denault, s'y sont même faits les dents.

Or, c'est justement toute cette information historique que M. Kesteman compte faire revivre avec le projet de recherche que les autorités municipales ont approuvé.

Je suis bien informé des intentions du gouvernement

— le député Hamel

SHERBROOKE (MR) — "Contrairement à ce qu'a laissé entendre le commissaire René Coupal, je suis très bien informé des intentions de mon gouvernement."

Le député André J. Hamel a déclaré hier qu'il n'aurait jamais fait de déclaration comme celle qu'il a faite la semaine dernière à l'école Larocque sans avoir vérifié l'exactitude de ses informations.



André J. Hamel

M. Hamel avait annoncé aux enfants de l'école Larocque qu'ils continueraient à recevoir leur berlingot de lait cinq jours par semaine, alors que les écoliers lui manifestaient justement cet espoir. "Je n'aurais pas fait une telle déclaration si elle n'avait été exacte, dit le député de Sherbrooke, car pour moi, c'était important, particulièrement parce que je m'adressais à des enfants."

Le député Hamel avait appris la semaine précédente que le ministre Michel Pagé préparait une conférence de presse pour annoncer le maintien des mesures gouvernementales pour distribuer le lait dans les écoles cinq jours par semaine et c'est ce qui lui a permis de renseigner les écoliers de Larocque au moment où il les a rencontrés.

Hansen fait une halte à Sherbrooke demain

SHERBROOKE — C'est demain que Rick Hansen, l'athlète canadien en fauteuil roulant qui a entrepris un tour du monde dans le but de recueillir 10 millions \$ pour financer des recherches sur la moelle épinière, doit effectuer une brève visite à Sherbrooke.

Hansen fera une halte dans le marathon qu'il a entrepris pour être conduit à Sherbrooke à bord de l'hélicoptère de la Sûreté du Québec, si la température le permet.

Le valeureux athlète en fauteuil roulant doit venir rencontrer les journalistes sherbrookoïses et la population à la demande de son bon copain André Viger qui l'accompagne dans son périple à travers le Québec depuis jeudi dernier.

Hansen et Viger sont attendus à la bijouterie de ce dernier et au restaurant adjacent à cette dernière, l'Oreganos, sur la 12e avenue Nord aux environs de 14h15 demain.

Il n'est pas question que Rick Hansen roule dans les rues de Sherbrooke puisque cette démarche ne figurait pas dans son itinéraire.



Le temps des feuilles mortes

Les trottoirs de la ville ne sont pas bordés que par des véhicules par les temps qui courent. Les amoncellements de feuilles mortes, qui feront bientôt place aux con-

gères, s'y multiplient, à proximité des arbres qui, il y a peu de temps, arboraient encore leurs plus belles couleurs...

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Indemnités pour accident de travail Sherbrooke ne peut refiler la facture à la CSST

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke devra prendre en charge les nouvelles indemnités attribuables à la veuve d'un accidenté de travail, qui a opté pour des mensualités de 982 \$ pendant trois ans plus une somme forfaitaire de 90,750 \$ à la place d'une rente mensuelle de 412 \$, même si elles sont plus onéreuses.

C'est ce qui ressort d'une décision rendue par le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour supérieure du district de St-François.

La Ville n'a pas réussi à obtenir la cassation d'une ordonnance de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, qui lui imposait cette obligation, sous prétexte que son interprétation de la loi est déraisonnable.

Les faits de cette cause sont les suivants:

M. Gaston Blouin, qui était à l'emploi de la ville, est décédé le 18 juillet 1965 des suites d'un accident de travail.

La Commission des accidents de travail a quelques semaines plus tard ordonné à l'hôtel de ville de verser à sa veuve Pauline Turgeon la rente viagère à laquelle elle avait droit.

Vingt-ans plus tard, Mme Turgeon a opté pour recevoir plutôt des mensualités pendant trois ans et ensuite un montant forfaitaire.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a demandé à la ville de faire les ajustements conformément à cette option.

Le bureau de révision et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles ont maintenu la décision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, contestée par Sherbrooke.

La Ville prétendait que la Commission a excédé sa juridiction et donné une interprétation déraisonnable à la loi.

Le juge Pélouquin en est cependant arrivé à la conclusion qu'il y avait une disposition législative mettant à la charge de l'employeur l'obligation de payer les nouvelles indemnités prévues par la loi à la suite de l'option du bénéficiaire.

La ville de Sherbrooke ne pourra donc pas refiler la facture à la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Elections... en bref

SHERBROOKE — Un malheureux oubli a fait en sorte de laisser entendre qu'on ne retrouve qu'un seul candidat dans le district 6 pour l'élection du 2 novembre, soit Roland Boulanger. Par erreur, le nom de Vianney Tremblay, qui a déjà dûment déposé son bulletin de vote, a été omis dans la liste publiée hier.

— 0 —

Armand Houle a dit s'interroger hier sur le sérieux de l'invitation que lui a adressée en fin de semaine son rival, Serge Cardin, quant à un débat public pour le 26 octobre. "Est-ce qu'il cherche à se prendre

pour une vedette? Veut-il seulement un coup de publicité avec cela", s'est demandé Armand Houle, tout en faisant valoir que la journée du 26 octobre coïncidera avec le vote par anticipation pour les gens ne pouvant se présenter aux urnes le 2 novembre. "Nous serons alors très occupés le 26 octobre... Et je me demande bien ce que je pourrais dire de plus que lors de mon lancement officiel de campagne, le 19 octobre", a aussi dit Armand Houle, qui compte néanmoins analyser la proposition de son adversaire avec ses organisateurs et lui fournir une réponse par écrit pour le 17 octobre.

Faits divers

Argent et billets de loterie

La Police municipale de Sherbrooke a effectué diverses vérifications, mais en vain, dans le but de retracer les auteurs d'un vol qualifié perpétré au dépanneur Denis Beaudoin Enr., du 2190 Ouest de la rue King, à Fleurimont, au cours du congé de l'Action de grâce.

Ce crime fut du reste le seul à nécessiter la sortie officielle du détective Roger Surprenant, des Enquêtes criminelles, qui était de garde cette fin de semaine-là.

L'affaire est survenue aux petites heures du matin, dimanche.

Il était environ trois heures quand le commis de nuit, âgé de 21 ans, a sorti du dépanneur dans le but de laver les vitres.

Une fois à l'extérieur, il a été attaqué par deux individus, la tête recouverte de bas de nylon, qui l'ont menacé d'un couteau avant de le menotter à un tuyau à l'intérieur de l'entrepôt du commerce.

D'après les bruits entendus par la victime, les voleurs auraient même servi un client durant le temps qu'ils ont passé à l'intérieur du commerce où ils ont mis la main sur une somme d'argent évaluée entre 400 et 500 \$ de même que sur une quantité indéterminée de billets de loterie.

Ce n'est que quatre heures après le vol, un peu avant huit heures du matin, que le commis de nuit a été libéré.

La caissière de jour, à son arrivée sur les lieux, a constaté que le commerce était barré. Elle a alerté le propriétaire qui s'est rendu sur les lieux.

Dès la porte ouverte, ils ont entendu des cris en provenance de l'arrière du commerce où ils ont trouvé le commis menotté. Après une vaine tentative pour le libérer, on a alerté les policiers.

Vol de montures et de verres fumés

Un vol important de montures et de verres fumés de qualité a été constaté de tôt matin, hier, chez l'opticien Serge Boucher du

242 Ouest de la rue King. En fracassant la vitrine, le voleur aurait mis la main sur pas moins de 60 paires de verres fu-

més de même que sur des montures. Ce ne sont là que des chiffres relevés après un inventaire partiel qu'il faut compléter.

Le premier montant de vol qui a été avancé se chiffrait dans les 3 000 \$.

Cinq adolescents du coup

La solution d'un vol d'automobile et d'une plaque volée a conduit à l'arrestation de cinq adolescents, à savoir trois garçons et deux filles, tous âgés de 16 ans.

Il s'agit aussi du plus gros coup de filet de la fin de semaine même si cette prise a débuté de façon plutôt anodine.

Des patrouilleurs effectuaient une ronde autour des commerces du Carrefour de l'Estrie quand des crissements de pneus sont parvenus à leurs oreilles.

Ils ont aperçu un véhicule rouler à une vitesse folle dans le parking et faire des tête-à-queue.

Une poursuite s'est aussitôt engagée qui a mené patrouilleurs et suspects vers le secteur Des Chénés et Des Lilas.

Le conducteur a réussi à semer

momentanément les policiers qui ont cependant repéré deux adolescents qui se trouvaient dans le secteur.

Elles devaient admettre qu'elles se trouvaient dans la voiture prise en chasse par les patrouilleurs.

Un message a été adressé à l'intention des autres policiers en devoir.

Finalement, on a récupéré, outre les deux jeunes filles, trois autres adolescents et la voiture, une Nissan Maxima 1985, volée à Drummondville.

Le véhicule était muni d'une plaque d'immatriculation rapportée volée à Pointe-Claire.

Tous les adolescents sont de Sherbrooke, sauf un qui habite à Drummondville.

Nouvelle saison, nouveaux vols

La Sûreté du Québec de Sherbrooke a enregistré six plaintes pour autant de vols d'argent perpétrés dans un vestiaire de l'aréna Cibrona de Bromptonville.

Pendant que des amateurs disputaient un match de hockey, un

voleur en a profité pour faire les poches d'au moins six joueurs.

Les montants d'argent volés vont de 30 \$ à 60 \$.

L'incident prend toute son importance non pas dans le montant total du vol mais dans le message

préventif qu'il recèle.

Il s'agit d'un vol populaire durant la saison où de nombreux amateurs de hockey fréquentent les patinoires couvertes.

La police n'a qu'un conseil à

Attention à la médiance

Il arrive parfois que l'on éreinte durement l'efficacité du système postal canadien, que l'on pousse la médiance un peu loin sans connaître toutes les données du problème.

Ainsi, hier, une dame de la 7e avenue a remis aux policiers un tas de lettres qu'elle a découvert dans une plate-bande de son parking soumise à la toilette automobile.

Ce courrier qui avait été vrai-

ment donné à ces amateurs: n'apporter que le strict nécessaire en argent et laisser les bijoux ou montre-bracelet de valeur à la maison.

Une marche... tombale

Une femme de la rue Laurier, à Sherbrooke, a eu la surprise de sa vie, hier, quand voulant mettre de niveau la dernière marche branlante d'un escalier, elle a constaté une fois la marche retournée qu'il s'agissait d'une pierre tombale.

A deux semaines de l'Halloween, il y a de quoi frissonner!

Selon les indications fournies à LA TRIBUNE, sur la pierre était inscrit le nom d'une femme et la

semblablement volé, ouvert puis finalement abandonné, datait du mois d'août. On se trouve pratiquement à la mi-octobre.

Il y a fort à parier que les auteurs ou destinataires de ces lettres ont dû pester contre le système postal alors que tous ignoraient probablement l'existence de ce vol.

Dans ce courrier, on pouvait notamment voir des chèques adressés à Bell Canada ou encore à Videotron.

date du décès qui y était gravée est le 11 décembre 1890.

Comme on ignore la provenance de la pierre, s'il y a eu vol dans un cimetière à une certaine époque, quand et à quel endroit, comment la pierre a pu se retrouver à cet endroit, bref s'il s'agit d'un monument raté qui n'était bon à servir que pour une marche... enfin, comme rien ne laisse croire qu'une fosse se trouve sous la pierre, les policiers n'avaient rien d'autre solution que de laisser à la dame, sa marche tombale.

Subvention de 10,000 \$ versée à Récupération Lac-Mégantic

par Yves BELLEFLEUR
LAC-MÉGANTIC —
Le ministère de l'Environnement du Québec, direction de la ré-

cupération et du recyclage, vient de consentir une aide financière de 10,000 \$ à Récupération Lac-Mégantic en vertu du programme

d'aide à la recherche, à la formation et à l'amélioration de l'industrie de la récupération (PARFAIR). L'annonce a été con-

firmée par le ministre Clifford Lincoln, titulaire du ministère de l'Environnement, dans une missive adressée au président du regroupement, M. Gaëtan Fraser. Le ministre souligne le travail effectué par les bénévoles de Récupération Lac-Mégantic dans le domaine de la récupération et de l'environnement en général.

"Il m'apparaît essentiel que vous poursuiviez votre action auprès de la population si nous voulons implanter une véritable société de conservation au Québec", écrit le ministre Lincoln.

tion régional basé sur l'effort collectif. Récupération Lac-Mégantic Inc a vu le jour par l'entremise du programme Chantier Québec, bénéficiant ainsi d'une subvention de 30,000 \$.

Depuis ce temps, l'organisme a veillé à faire connaître les bienfaits du recyclage et de la récupération tout en mettant sur pied un système de récupération en région.

"C'est un organisme de sensibilisation qui a contribué, depuis ses débuts, à élaborer un moyen pour faire fonctionner un système de

récupération, un principe qui demande énormément de collaboration chez les intervenants du milieu dont les onze municipalités participantes", soutient le vice-président, Jean Perreault.

De fait, le champ d'action de Récupération Lac-Mégantic s'étend dans chacune des municipalités gestionnaires du comité inter-municipal du site d'enfouissement régional, soit Ste-Cécile, Audet, Lac-Drolet, Marsboro, Nantes, Stornoway, Woburn, Piopolis, Milan, Frontenac et Lac-Mégantic.

Des études sur le potentiel de la région en matière de récupération, sur la composition des déchets en région et sur les formules possibles de récupération composent également le carnet d'activités de Récupération Lac-Mégantic depuis sa fondation.

Après avoir soumis l'idée du recyclage dans la région, Récupération Lac-Mégantic songe maintenant à réorganiser le principe de récupération: "Concrètement, explique M. Perreault, cela veut dire amélioration du système soit par une cueillette plus sélective, ou bien, un développement des points de dépôt (cabanon)".

Actuellement, il existe des points de dépôt dans chacune des 11 municipalités, à l'exception de Marsboro. Le contenu est acheminé vers le site d'enfouissement inter-municipal, où le tri de récupération est effectué.

Le verre, le papier, le carton et le métal, pour ne nommer que ceux-là, sont classés pour être ensuite expédiés chez les entreprises spécialisées dans le recyclage.

Assemblée
Le conseil d'administration de Récupération Lac-Mégantic Inc.

Elections à Magog

Siège no 6: Marc-André Cliche devient le 3e candidat

par Gilles PELLOILE

MAGOG — Tisserand à la Dominion Textile, M. Marc-André Cliche prépare sa candidature au conseil municipal depuis trois ans. Il se présente au siège no 6, où il fera la lutte au conseiller sortant, M. Armand Gagné, et à M. Marc Poulin, le 2 novembre prochain.

M. Cliche affirme qu'il a toujours aimé défendre et représenter les autres, soit au sein du Syndicat des employés de la Dominion Textile, où il travaille depuis 38 ans, soit en participant à des organismes bénévoles. Très actif au niveau du sport amateur chez les jeunes, le candidat déclare qu'il a beaucoup appris au niveau des contacts humains auprès des jeunes et des parents en tant qu'instructeur d'équipes du baseball et du hockey mineur.

Agé de 54 ans, il estime avoir une longue expérience de la vie, et du syndicalisme en particulier. Un de ses projets serait l'implantation d'un système similaire à celui du comité patronal-syndical qui existe présentement dans son entreprise: "Le fait d'asseoir patrons et travailleurs à la même table donne des résultats constructifs. Le dialogue et la concertation à tous les niveaux de l'usine apportent des idées qui assurent un meilleur rendement. Les simples employés aussi ont des bonnes idées sur leur travail", affirme-t-il avec conviction.

Par contre, les négociations des conventions collectives des employés municipaux et des policiers ne seraient pas incluses dans ce comité qui serait plutôt actif dans la vie quotidienne des employés. Il est intéressant de noter qu'un autre candidat du même quartier, M. Poulin, cadre à la même compagnie a déjà annoncé que ce projet de comité était aussi à son programme.



Marc-André Cliche

Pour ce qui est du développement touristique de la ville, M. Cliche estime qu'il en faut, mais qu'il n'est pas nécessaire de centrer les énergies sur ce dossier: "Dans les milieux ouvriers, le développement touristique est dur à faire passer. Les gens ordinaires voient leurs taxes augmenter sans que ça leur apporte des avantages immédiats". Enfin, M. Cliche ne prend pas partie dans la lutte à la mairie: "Je connais bien les deux candidats et je travaillerai avec celui que les électeurs choisiront. J'ai en tous cas l'intention d'avoir une attitude critique mais constructive au conseil".

Effort collectif

Cette aide financière du gouvernement provincial permettra à Récupération Lac-Mégantic de poursuivre le travail déjà amorcé depuis son incorporation en mars 1983, quant à la mise en place d'un système de récupéra-



(Photo La Tribune par Yves Bellefleur)

Le recyclage, ça commence avant tout par la cueillette. Ce cabanon dans le stationnement du centre commercial Carrefour Lac-Mégantic peut recevoir le vieux papier, le carton et le verre.

Patrick Ducharme pose sa candidature au siège no 2

MAGOG (GP) — Un entrepreneur en excavation de 65 ans, M. Patrick Ducharme, a annoncé officiellement sa candidature au siège no 2, lors de l'élection générale du 2 novembre. M. Ducharme sera opposé au conseiller sortant, M. Denis Lacasse.

Marié, père de trois enfants, M. Ducharme a été Grand chevalier et député de district des Chevaliers de Colomb; il est actuellement un des directeurs de la Ligue navale du Canada. Il exerce le métier d'entrepreneur depuis 37 ans à Magog, et il souhaite maintenant mettre son expérience au service de ses concitoyens.

Le candidat fait sa campagne pour être élu, non pour critiquer ou pour nuire à la réputation de son adversaire, et s'il l'emporte, il veut que cela soit de manière "droite et propre" selon ses propres termes. S'il est élu, il affirme qu'il ne sera pas un "suiveux" et qu'il saura prendre les décisions qui s'imposent quand cela sera nécessaire. Par contre, il sera prêt à appuyer les projets qu'il jugera valables: "Je me présente pour travailler, pas pour détruire et critiquer. Il faut savoir coopérer avec les autres élus pour le bien-être de la ville", affirme-t-il.

Il ne fait pas de promesses électorales et attend d'entrer au conseil pour connaître les dossiers en détail avant de faire des propositions. Par contre, il a enregistré de nombreuses plaintes de contribuables au sujet du mauvais entretien des rues et des trottoirs. Aussi prévoit-il travailler sur ce dossier en priorité. "Les gens qui sont venus me demander de me présenter m'ont convaincu de travailler à l'amélioration de beaucoup de choses dans le quartier, principalement à un meilleur entretien des chaussées et une meilleure planification à long terme des travaux de voirie".



Patrick Ducharme

Enfin, pour ce qui est de la lutte à la mairie, M. Ducharme ne prendra pas partie pour un candidat: "Je travaillerai avec le maire que la population aura choisi, car selon moi, il est essentiel de conserver l'harmonie entre les conseillers et le maire pour le bien de la population", conclut le candidat.

LE COURS D'IMPOT DE H&R BLOCK POURRAIT VOUS PROCURER DE L'ARGENT SUPPLEMENTAIRE

Des milliers de personnes trouvent que préparer des déclarations d'impôt est la meilleure façon d'augmenter leurs revenus.

Beaucoup de gens utilisent les capacités qu'ils ont acquises dans le cours d'impôt de H&R Block Canada, Inc. (no de permis 719544), pour augmenter leurs revenus. Ce cours commence le 17 octobre et les classes ont lieu le matin. Des compétences préalables ne sont pas nécessaires pour s'inscrire.

Pendant ce cours compréhensif de culture personnelle durant 8 semaines, les participants étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration d'impôt, et auront l'occasion de s'exercer à la préparation d'échantillons de déclarations. Des instructeurs ayant une formation spéciale enseigneront les lois fiscales courantes, la théorie, et l'application. Chaque phase est discutée en classe et couverte par des exercices d'entraînement à tous les niveaux. Chaque cours est programmé pour enseigner aux étudiants une matière de plus en plus complexe à mesure que les études avancent. Ils trouveront le cours à la fois intéressant et stimulant.

Parce que la préparation de déclarations d'impôt doit se faire pendant les mois de janvier-avril, vous pouvez mettre vos capacités à l'oeuvre immédiatement pendant les mois d'hiver, et vous ferez peut-être assez d'argent supplémentaire pour pouvoir régler vos factures de Noël ou économiser pour vos vacances d'été.

Pour les meilleurs diplômés du cours, des postes chez H&R Block peuvent être disponibles. Beaucoup de gens acceptent un emploi chez Block à cause des heures flexibles. Naturellement, on n'est pas obligé d'accepter un travail offert par Block, et Block n'est sous aucune obligation d'en offrir.

Les frais de scolarité modestes couvrent les manuels, les fournitures et les formules d'impôt nécessaires pour le cours. Chaque diplômé reçoit une attestation d'études. Les frais du cours sont déductibles aux fins d'impôt.

Des formules d'inscription et une brochure concernant l'école d'impôt peuvent être obtenues en contactant le bureau de H&R Block au 601 King est, J1G 1B9, téléphone 567-3985. (Ann.)



Le Service d'huile à chauffage Ultramar s'occupe de tout!

Tout ce qui vous reste à faire, c'est de régler votre thermostat à la température désirée.

Voyez tout ce que nous vous offrons:

- Service 24 heures sur 24.
- Service de livraison automatique.
- Plan d'entretien de fournaise.
- Test d'efficacité du système de chauffage.
- Vente, installation et réparation d'équipement à prix avantageux.
- Possibilité de paiements mensuels égaux.

C'est aussi la meilleure protection contre les imprévus.

PLAN DE REMPLACEMENT DE FOURNAISE

C'est une protection avantageuse, et peu coûteuse, dont les clients des Services d'huile à chauffage Ultramar participants peuvent profiter.

Avec ce plan unique en son genre, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles. Car peu importe ce qui pourrait arriver à votre fournaise, elle sera réparée, ou même remplacée au complet par une neuve s'il le faut.

Ça c'est une protection qui a du pep!

Nos prix aussi ont du pep!

Du grand service et des prix très compétitifs? Avec Ultramar, l'un n'empêche pas l'autre. Pour plus de détails, communiquez avec votre Service d'huile à chauffage Ultramar dès aujourd'hui.

Pour renseignements:

- Sherbrooke/Lennoxville 565-7335
- Magog 843-3303
- Stanstead 876-2334

*Les caractéristiques peuvent varier selon les régions. Consultez votre Service d'huile à chauffage Ultramar pour plus de détails.



Division au conseil municipal d'Eastman

Fusion de Eastman et Stukely-Sud retardée

par Yvon ROUSSEAU

EASTMAN — Le projet de fusion des municipalités de Stukely-Sud (SD) et d'Eastman a été remis à plus tard, soit après les élections municipales, à cause d'une division parmi les membres du conseil municipal d'Eastman.

"La situation peut changer à la suite des élections municipales", d'indiquer le maire Bourbonnais. Ce dernier a ajouté que la population est bien au courant du projet de fusion des deux municipalités et qu'elle peut apporter une solution, au moment de l'élection.

M. Bourbonnais a souligné que lors d'un vote indicatif sur la question de la fusion, tenu au cours d'une récente assemblée de son conseil municipal, trois conseillers municipaux se sont dits en faveur de la fusion et trois ont voté contre, en alléguant qu'il leur fallait plus d'informations, avant de prendre une décision de cette importance.

"Je n'ai pas voté pour trancher l'égalité, d'indiquer le maire, mais je crois personnellement qu'il faut plus d'informations sur les implications de la fusion, avant de prendre une décision".

"Dans le cas d'une décision aussi importante de poursuivre M. Bourbonnais, il faut un peu plus de

temps de réflexion, surtout sur le plan financier, puisqu'Eastman s'engage pour plusieurs générations". "Il ne faudrait pas, dit-il, que la fusion amène des augmentations de la taxe municipale pour nos contribuables".

"Présentement, d'avouer le maire d'Eastman, il nous manque des données importantes sur le plan des finances et je ne suis pas en mesure de dire si c'est avantageux pour nous".

M. Bourbonnais croit que les citoyens, dont certains sont fort au courant des implications de la fusion, peuvent trancher la question lors de l'élection.

Le maire d'Eastman ne veut pas se prononcer sur la situation qui prévaut dans la municipalité de Stukely-Sud, face au projet de fusion, mais il souligne que les travaux de construction d'un hôtel de ville y ont été entrepris.

M. Roger Pépín, du ministère des Affaires municipales du Québec nous a offert de venir nous rencontrer sur le projet de fusion des deux municipalités, de conclure M. Bourbonnais, mais nous préférons attendre après les élections de novembre prochain".

Il était impossible, hier, d'obtenir les commentaires de M. Jean-Gaston Milot, maire de la municipalité de Stukely-Sud, ce dernier étant absent de son domicile.

Confection pour dames

Paradis annoncerait bientôt la reconduction du décret

par Yves BELLEFLEUR

LAC-MÉGANTIC — Le ministre du Travail, Pierre Paradis, serait sur le point d'annoncer, dans les semaines à venir, la reconduction jusqu'au mois de décembre 1988 et peut-être même davantage, du décret régissant l'industrie de la confection pour dames avec des augmentations de cinq pour cent dès sa signature, et de 4 pour cent en septembre 1987.

C'est du moins l'avis exprimé par le Conseil conjoint québécois de l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames (UIOVD-FTQ) à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Lac-Mégantic, quelques jours après le règlement du conflit de travail qui a paralysé pendant plus de 11 semaines la manufacture Confection

Idéale de St-Samuel Station, près de Lac-Mégantic.

Le conflit avait débuté par un lock-out à l'endroit des 56 employés syndiqués le 9 juillet dernier.

Les travailleurs et travailleuses de Confection Idéale sont liés au décret du vêtement pour dames. Le taux horaire est fixé à 7,28 \$.

Du mobilier pour 11,500 \$ à la mairie de Lac-Mégantic

par Yves BELLEFLEUR

LAC-MÉGANTIC — Le "Salon du maire", au rez-de-chaussée de la nouvelle partie de l'Hôtel de ville de Lac-Mégantic, vient de rejoindre considérablement avec la mise en place de nouvelles pièces de mobilier acquises à un coût dépassant les 11,500 \$.

De fait, le conseil municipal vient d'accepter la plus basse soumission pour la fourniture de deux fauteuils et deux causeuses en tissu de couleur aubergine, au montant de 2 400 \$.

De plus, la Ville a procédé à l'achat de meubles de bureau par soumission, au montant de 9 151 \$. Ce mobilier comprend notamment un bureau exécutif, une table de conférence, une filière latérale, un fauteuil exécutif et sept fauteuils "visiteur". La valeur additionnée de ce nouveau mobilier de bureau est de 11 551 \$.

de Lac-Mégantic, créant de nouveaux besoins en locaux.

Le second étage de la nouvelle partie sera consacré, très prochainement, au bureau du juge de la cour provinciale alors que le rez-de-chaussée abrite depuis déjà quelques mois le "Salon du maire".

Ce nouveau salon est maintenant à proximité du bureau général de la municipalité et il donne toujours sur le lac Mégantic. Il va s'en dire que le magnifique panorama plaît à tout coup aux nombreux visiteurs et dignitaires, invités du premier magistrat.

Munis d'un mobilier très complet dont la table de conférence, le "Salon du maire" permettra la tenue de mini-conférences et il sera un lieu de rencontre pour les élus municipaux en plus, bien sûr, de servir comme lieu de travail pour le maire en fonction.

Québec accorde 12,000 \$ à la MRC Memphrémagog

MAGOG (GP) — Le ministère des Affaires culturelles du Québec a octroyé une somme de 12,000 \$ à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog pour la confection d'une carte et de dépliants sur son patrimoine.

Ces documents en couleurs présenteront les éléments et ensembles patrimoniaux, les routes pittoresques et panoramiques, ainsi que les paysages naturels d'importance régionale situés sur le territoire de la MRC.

L'inventaire de ces points forts de la région est déjà dressé sur une carte de travail. Les nouvelles cartes seront présentées de façon plus claire; elles serviront aux fins de promotion touristique et de référence sur les richesses naturelles et architecturales de la région.

Cette initiative survient après que la MRC ait prouvé son intérêt pour la conservation et la mise en valeur de son patrimoine. On se souviendra que l'organisme régional a collaboré à une étude sur les églises protestantes, en plus d'inscrire des mesures de protections du patrimoine dans son règlement d'urbanisme et de participer à une étude visant à le doter d'outils de préservation de ses immeubles et de ses paysages naturels.

Le coût de confection et d'impression de la carte et des brochures s'élève à 19,000 \$. La différence entre la subvention du ministère des Affaires culturelles et le coût réel sera prélevée à même des montants d'opération eux aussi subventionnés.

APRÈS AVOIR ESSAYÉ LA FORSA,
VOUS VOUS DIREZ:

"Comment une voiture aussi nerveuse peut-elle faire 55 mi/gal?"

Voire nouvelle Suzuki Forsa 1987 vous offre la meilleure économie de carburant au Canada, avec une cote de consommation combinée ville/grand route* de 55 mi/gal (5,0 l/km). Mais vous ne pensez pas qu'à l'économie: vous voulez aussi de la performance. Avec sa traction avant et sa direction à crémaillère à action directe, vous vous glissez sans peine dans la circulation et aux carrefours. Et son moteur unique à 3 cylindres vous fait passer de 0 à 100 km/h en 15,9 secondes! Sa suspension avant de type MacPherson combinée à une suspension arrière à ressorts hélicoïdaux avec bras de torsion ancré en trois points nivelle les irrégularités des routes de campagne cahoteuses. Venez faire l'essai de la nouvelle Forsa aujourd'hui même.



FORSA

L'Esprit Agile

SUZUKI

*Cote combinée ville/grand route. Les données sont établies selon des tests en laboratoire approuvés par Transport Canada. La consommation réelle variera. La consommation d'hiver en milieu urbain sera plus importante. Consultez le Guide 1987 de Transport Canada pour plus de renseignements.

GILLES LEMIRE SUZUKI

1681, King ouest, Sherbrooke

569-7528



Le monde des communications a son hôtel.

Parlons des magnats des médias et des influenceurs de décision.

Des penseurs du vidéo et des scripteurs de l'électronique.

Des communicateurs d'aujourd'hui et des visionnaires de demain.

Les gens des communications se dirigent vers Montréal.

Ils demeurent à l'Hôtel Méridien.

Intégré au Complexe Desjardins, l'Hôtel Méridien est au carrefour du nouvel élan de Montréal.

Son savoir-faire de grande réputation, l'aménagement soigné de ses chambres et son authentique cuisine française en font le seul hôtel "Quatre étoiles" situé au nouveau coeur de la cité.

Vous verrez que nos tarifs sont sur votre longueur d'ondes.

En affaires, il n'y a qu'un hôtel qui puisse satisfaire toutes vos exigences.

L'Hôtel Méridien.

Venez, on vous reçoit.

Réervations: (514) 285-1450

En province, composez sans frais 1-800-543-4300

Le monde des affaires demeure ici

HOTEL MERIDIEN MONTREAL

COMPAGNON DE VOYAGE D'AIR FRANCE

4 COMPLEXE DESJARDINS CP 130 MONTREAL QUEBEC H5B 1E5

Copyright Société des Hôtels Méridien (Canada) Ltd. 1984

Travaux au centre-ville de Victoriaville

Reprise de la circulation avant la fin du mois

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE - Les travaux majeurs réalisés au centre-ville de Victoriaville avançant à grands pas, et la circulation automobile devrait reprendre avant la fin du présent mois.

C'est ce que prétendent le maire Denis St-Pierre et le directeur général Albert Audet. Ce dernier prend soin d'ajouter que "la température guidera toutefois l'évolution des travaux."

Les automobilistes, qui, depuis le mois d'août, ont dû effectuer maints détours et les commerçants du centre-ville, qui semblaient sur la ligne de front d'un champ de bataille, seront les premiers à se réjouir de cette bonne nouvelle.

La cure de rajeunissement du centre-ville, qui coûtera finalement entre 2,5 et 3 millions \$, a chassé les rides et donné de nouveaux traits plus vivants et plus attrayants au visage de la rue Notre-Dame est, de la rue Perreault à l'hôtel de ville, en passant par les aires de stationnement tout près.

Un des trois grands projets est complété. Le réseau d'aqueduc et d'égouts d'une partie de la rue Notre-Dame est tout neuf. Puis, le re-

profillement de la rue Notre-Dame, aux jonctions Est-Ouest, a définitivement pris forme.

Et, les travaux les plus apparents, effectués avec le programme de revitalisation du centre-ville Revi-Centre, sont avancés. Des trottoirs plus larges, garnis d'une bande de pavé uni, des plate-bandes et des arbres ont fait leur apparition. Profitant du calme de la journée de l'Action de grâce, des horticulteurs s'affairaient à planter les arbres hier.

Dans quelques jours, une généreuse couche d'asphalte viendra recouvrir la rue Notre-Dame et compléter, à toute fin pratique, ce programme historique de travaux au centre-ville.

Il ne manquera plus que l'installation du nouvel éclairage au centre-ville et une dernière touche ici et là.

Aéroport

Un autre chantier, moins visible celui-là, est également en voie de parachèvement. Il s'agit de l'agrandissement de la piste de l'aéroport régional de Victoriaville, où la phase du pavage s'amorce.

Ce projet, qui dépasse 1,500,000 \$, porte la piste de 2,500 à 4,000 pieds de longueur et de 27,5 à 75 pieds de largeur.



Profitant du calme de la journée de congé de l'Action de grâce, des horticulteurs ont installé des arbres au centre-ville de Victoriaville hier.

(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

Municipalités en bref

Beebe

BEEBE (MD) - Deux conseillers étaient absents lors de la dernière réunion du conseil de Beebe. Il s'agit de MM. Fernand Duquette et Alexandre McFarlane.

L'entretien des chemins d'hiver du secteur extérieur de Beebe a été confié à la firme Lucien Rodrigue

pour les trois prochaines années, respectivement aux coûts de 3,200 \$, 3,250 \$ et 3,300 \$.

Au sujet de l'installation de l'éclairage de la patinoire c'est la firme Godbout Électrique de Beebe qui a obtenu le contrat au coût de 1,594 \$.

Bromptonville

BROMPTONVILLE (LS) - La Société québécoise d'assainissement des eaux a demandé aux responsables de la Ville de Bromptonville de mettre à nouveau en opération l'usine d'épuration des eaux. Le but? Éclaircir un problème de trop plein qui se manifeste depuis quelques semaines.

Les usagers de la bibliothèque de Bromptonville sont priés de prendre note que cette dernière sera fermée au public du 17 octobre au 17 novembre, pour fins de rénovation.

Le conseil municipal a accepté de prêter à la garderie Les Schtroumps, la partie de terrain qui se situe à l'arrière de la garderie et qui appartient à la Ville. La réso-

lution adoptée se veut un contrat dans lequel il est stipulé que la Ville se réserve le droit de reprendre possession de ce terrain en tout temps, avec avis préalable.

Le maire Clément Nault et la conseillère Gisèle Bergeron ont été invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Village culturel en Estrie, le 18 octobre.

Un accusé de réception est parvenu de l'Assemblée nationale, en réponse à la lettre envoyée récemment pour appuyer les démarches entreprises en vue de l'octroi à Bombardier de Valcourt du contrat d'entretien des avions CF-18. La députée Carmen Juneau a aussi remercié le conseil municipal de Bromptonville pour son geste.

Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (YB) - Le Bureau du Tourisme de la région de Mégantic convie tous les résidents du territoire de la MRC du Granit à un "super rallye touristique" le 19 octobre, sur les routes de la région. L'activité se déroulera peu importe les conditions climatiques. Le départ et l'arrivée des participants se fera au Centre Mgr-Bonin de Lac-Mégantic. L'épreuve se veut participative, indique le Bureau du tourisme; deux ou quatre participants prendront place à bord du véhicule, dans chacune des équipes formées d'un pilote et d'un co-pilote.

ment propriétés de Serres et Pépinières Larrivière seront démenagés chez Germain Lessard Paysagiste.

Le ministère de la Santé et des Services Sociaux vient de remettre à la Ville de Lac-Mégantic un document récemment publié par le ministère et portant sur la fluoruration des eaux de consommation. Le document en question apporte plusieurs données intéressantes sur l'eau fluorée. Les personnes désireuses de se procurer cette publication peuvent le faire au greffe de la municipalité.

Germain Lessard Paysagiste vient de se porter acquéreur des serres et des inventaires de Serres et Pépinières Larrivière. Le montant de la transaction n'a toutefois pas été dévoilé, autant par l'acquéreur que par le vendeur. Dès cette semaine, les équipements ancienne-

Magog

MAGOG - L'entreprise Cyr Automobiles Magog Inc. a été condamnée récemment à 1,500 \$ d'amendes pour des infractions à la Loi sur la protection du consommateur.

La compagnie a d'abord plaidé coupable à deux accusations de ne pas avoir fourni, comme la loi l'exige, d'évaluation écrite au consommateur avant d'effectuer une réparation. Cela lui a valu deux amendes de 500 \$ chacune.

La compagnie a également dû verser une autre amende de 500 \$, cette fois-ci après avoir admis être coupable de ne pas avoir placé d'étiquette sur une automobile d'occasion offerte en vente. Rappelons qu'en vertu de la loi, une étiquette contenant des informations indispensables sur le kilométrage, le prix et les diverses caractéristiques de la garantie légale doit être apposée sur le véhicule en vente.

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog envisage dès maintenant d'effectuer des coupures budgétaires importantes en vue de la préparation de son budget de 1987. Les premiers postes touchés seront les emplois cléricaux.

Richmond

RICHMOND (GM) - Le conseil municipal de Richmond a autorisé le groupe S.M. Inc. à préparer les plans et les spécifications pour la réfection des trottoirs de la rue Principale nord, entre Adams et la traverse de chemin de fer, et de la rue Adams, entre la rue Principale nord et la traverse de chemin de fer, à l'exception des entrées des propriétés qui ont déjà été faites lors des travaux exécutés par la firme TGC Inc sur la rue Principale nord. Le Groupe S.M. a également été mandaté pour demander des soumissions et exécuter la surveillance des travaux.

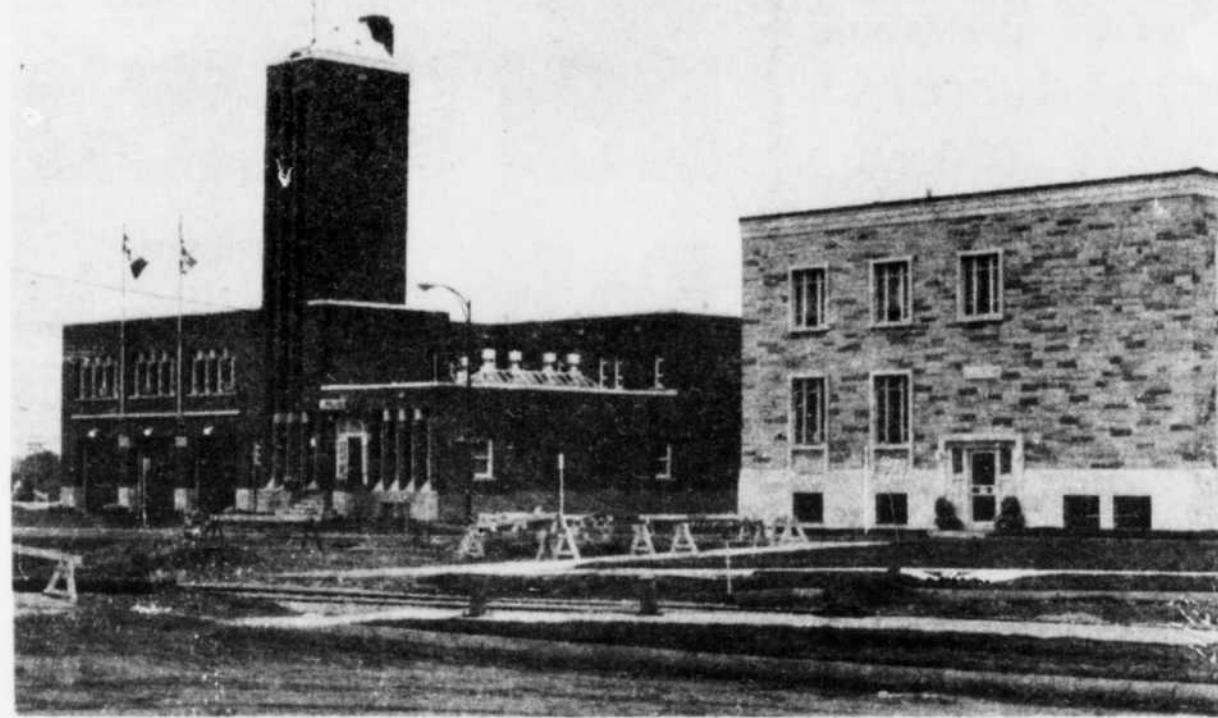
sement des eaux a informé la ville de Richmond que ses évaluateurs entrèrent bientôt en contact avec les propriétaires qui ont subi des dommages lors des retournements d'égouts sanitaires survenus au cours des derniers mois.

Le ministère des Affaires municipales a fait parvenir un chèque de 94,956 \$ représentant la compensation tenant lieu de taxes foncières sur les réseaux d'électricité.

La ville de Richmond a accepté la recommandation de la Banque fédérale de développement de proclamer la semaine du 19 au 25 octobre prochain, la semaine de la PME.

Le conseil a autorisé la Légion canadienne à procéder à la vente de coquelicots dans les rues de la municipalité, du 1er au 11 novembre prochain, ainsi qu'à tenir un parade dans les rues, le 9 novembre.

Projet de place de l'hôtel de ville



La rénovation de l'hôtel de ville et du poste de police pourrait faire partie d'un projet global de création d'une place de l'hôtel de ville.

(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

VICTORIAVILLE (MC) - Alors que les travaux de revitalisation du centre-ville tirent à leur fin, le maire de Victoriaville Denis St-Pierre se tourne déjà vers un autre grand projet, une place de l'hôtel de ville.

M. St-Pierre qui s'achemine vers une élection sans opposition à la mairie, tient à ce que cette idée soit étudiée très sérieusement au cours des prochains mois.

Tant qu'à investir des sommes importantes pour améliorer l'hôtel de ville et le poste de police, M. St-Pierre veut visualiser les besoins de la Ville et les possibilités à l'intérieur d'un concept global, plutôt que d'intervenir à la pièce.

A cet effet, il précise que le projet de réaménagement de l'hôtel de ville, qui est dans l'air depuis un certain temps, est temporairement gelé, le temps qu'il faut pour envisager une intervention plus globale.

Quant au projet de rénovation du poste de police, il est actuellement sur les tablettes, du moins jusqu'à l'avenir du projet de regroupement des services policiers de Victoriaville et d'Arthabaska soit connu.

Si ce projet, encore au stade embryonnaire, voit le jour, il s'agira d'un merveilleux complément aux efforts déjà consentis pour redonner une nouvelle image au centre-ville.

Des problèmes de locaux au CLSC de Val St-François

par Guy MARCHAND
RICHMOND - Le CLSC du Val St-François éprouve actuellement des problèmes à localiser son per-

sonnel à ses bureaux de Windsor et Richmond et, dans le but de satisfaire ses besoins, la direction du CLSC a pris les grands moyens en

louant quatre roulottes qui vont être annexées aux bâtisses existantes, soit deux à Richmond et autant à Windsor.

plois qui vont être créés prochainement, nous avons dû adopter cette solution temporaire et louer ces roulottes qui seront annexées aux édifices actuels", d'indiquer le directeur-général du CLSC du Val St-François, M. Pierre Lalande.

200,000 \$

M. Lalande a révélé qu'une demande de fonds nécessaires a été expédiée il y a quelques années mais qu'à cause du changement de gouvernement, aucune suite n'a été donnée.

"Le tout devrait déboucher très bientôt et comme notre projet était jugé prioritaire l'an dernier, j'ai bon espoir de recevoir une réponse positive de la part du gouvernement. Deux options seront envisagées, soit d'utiliser le montant de 200,000 \$ pour faire effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement sur l'édifice actuel ou bien vendre la bâtisse à l'entreprise privée qui effectuerait les réparations d'usage et que le CLSC louerait par la suite, comme c'est le cas présentement à Valcourt", explique M. Lalande. Il ajoute toutefois qu'il n'était pas question de démanteler le siège social du CLSC de Richmond.

En ce qui a trait à l'installation des deux bâtisses temporaires, le CLSC a obtenu l'autorisation de la Ville de Richmond pour une période de 90 jours, sans aucun service municipal cependant.

Estelle Gobeil encourage le Comité touristique des Villes frontalières

STANSTEAD (MD) - "Vous avez tout pour réussir et il n'en tient qu'à vous, membres dirigeants du comité, d'aller à la rencontre de tous les intervenants pour bénéficier des retombées économiques pour votre secteur."

C'est en ces termes que la présidente de l'Association touristique de l'Estrie, Estelle Gobeil, a invité les membres du nouveau Comité touristique des Villes frontalières à faire la promotion de la région, l'une des plus belles et intéressantes de l'Estrie. Elle faisait cette invitation lors d'une récente visite à Stanstead, où les membres du nouveau groupe s'étaient réunis.

Mme Gobeil s'est dite très heureuse de voir les Villes frontalières se prendre en main et les a informées que l'organisme dont elle est la présidente épaulerait tous les efforts du nouveau comité touristique.

Ce nouveau comité des Villes frontalières, dirigé par Mme Nicole Demers de Rock-Island, a été formé à l'été et il est composé de représentants des conseils municipaux et du monde des affaires.

L'organisme, qui a été l'instigateur du premier festival du granit, réserve d'autres surprises pour améliorer et augmenter l'achalandage touristique dans les Villes frontalières. Dans son exposé, Mme Gobeil a également invité les dirigeants du comité à ne pas craindre d'inclure dans l'organigramme du comité une place importante pour les jeunes, "car ce sont eux qui demain dirigeront vos comités", de préciser Mme Gobeil.



Estelle Gobeil

Armoiries à Ascot-Corner

ASCOT-CORNER (YR) - Le maire d'Ascot-Corner, M. Jacques Langlois, a fait part de l'intention du conseil municipal de doter la municipalité d'armoiries distinctives, dès décembre prochain.

"Au cours de l'été, d'expliquer le maire, nous avons profité d'une subvention, accordée dans le cadre de Défi 1986, pour engager deux historiens, qui ont poursuivi une recherche fort poussée sur l'histoire d'Ascot-Corner".

"Nous possédons maintenant des données précieuses sur notre histoire, ce qui nous permet de nous choisir un emblème distinctif, dit-il encore, et le travail se poursuit, en vue de la publication, l'an prochain, d'une monographie sur notre municipalité".

M. Langlois a enfin précisé que le travail de rédaction de la monographie de la municipalité est présentement en cours.

COURS SYLVA BERGERON
«Un art de vivre... avec soi et les autres!»



Gilles Chayer
animateur



M. Sylva Bergeron
fondateur

NOUVELLE SESSION DEBUTANT

MARDI, 14 OCT., à 19h30
Au sous-sol de l'église St-Colomban,
rue Fédéral, Sherbrooke.

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1959

bureau 2675 Flaubert, Laval, H7E 2L5

Un certificat de Culture Personnelle vous est remis à la fin du cours

Le fédéral retire son appui au Festival mondial de folklore de Drummondville

par **Gérald PRINCE**

DRUMMONDVILLE — "Le Festival mondial de folklore de Drummondville appartient à la population, pas à un conseil d'administration dont la majorité est nommée et non élue", a soutenu hier le député de Drummond, M. Jean-Guy Guilbault, en précisant que dorénavant le gouvernement fédéral retirera son appui à l'organisation du festival.

Pour le député Guilbault, l'assemblée générale annuelle tenue la semaine dernière démontre le désir de quelques dirigeants de prendre le contrôle du festival, ce qui a remis de l'avant le principe de la cooptation.

"Ca va devenir vite une affaire de famille qui ressemble plus à un clan qu'à une organisation sociale

et communautaire", commente le député.

Pour bien marquer sa réprobation à une telle attitude, M. Guilbault fait savoir aux autorités du festival que cet organisme ne bénéficiera plus des privilèges des années passées: ses demandes d'aide financière ne seront pas prioritaires, mais le festival devra s'inscrire dans les programmes déjà existants et faire face au flot de demandes de subventions venant de

Drummond, comme tous les autres organismes du milieu.

Le député a rappelé que le prêt de 750 lits pour les danseurs et folkloristes provenant du monde entier, et que les articles promotionnels et la subvention directe de 25.000 \$ n'entrent pas dans les programmes existants.

Déçu

M. Guilbault se dit déçu de voir que tous les efforts de démocratisation, réalisés en 1984 et 1985, se sont montrés vains. A l'époque, une entente était intervenue entre tous les intervenants majeurs pour que la structure de l'organisme soit transparente et accessible à tous.

Comme exemple, M. Guilbault rappelle que le membership avait été fixé à 25 \$ par année, ce qui

avait attiré plus de 20.000 \$ en revenus à ce chapitre. Cette année, la cotisation est passée à 100 \$, ce qui lui fait comprendre qu'il s'agit maintenant d'un regroupement de riches, d'où une diminution prévisible d'entrées de fonds à ce niveau.

M. Guilbault explique que la présence de deux délégués du gouvernement fédéral visait à la bonne gestion des deniers publics, ce qui a permis au festival de ne pas connaître de déficit depuis deux ans. M. Guilbault a rendu hommage à

Mmes Suzanne Melançon et Manon Adam pour leur travail intégral au sein du festival. "Elles n'ont pas fait de politique, dit-il, elle en ont été victimes".

"Si le festival a fait son choix, le gouvernement fédéral fera maintenant le sien", dit M. Guilbault en mentionnant qu'il n'a pas encore compris la volonté des dirigeants du festival d'évincer les délégués des trois niveaux de gouvernement, puisque ceux-ci n'avaient droit de vote que sur des points à connotation financière.

Voie rapide de Thetford-Mines à la 20: rencontre avec Bissonnette

par **Pierre SEVIGNY**

THETFORD-MINES — Le dossier d'aménagement d'une voie rapide devant relier la région de Thetford-Mines à l'autoroute 20 pourrait franchir une étape cruciale demain alors qu'une délégation du Comité routier de la Chambre de commerce de l'Amiante doit rencontrer à Ottawa le ministre d'Etat aux Transports, André Bissonnette.

Cette rencontre est d'autant plus importante que le ministre des Transports du Québec, Marc-Yvan Côté, a profité de son passage dans la région au cours des derniers jours pour réitérer sa position dans ce dossier.

"Je n'ai pas changé d'idée et je répète que l'implication du gouvernement du Québec pourrait être fortement envisageable, dans la mesure où le gouvernement du Canada signifiera son intention d'y participer, au moins dans une pro-

portion de 60 pour cent des coûts."

M. Côté a également précisé avoir discuté du dossier avec son homologue fédéral au cours d'un réunion tenue la semaine dernière. "Nous avons traité plusieurs dossiers, notamment ceux des autoroutes actuelles et à venir et le projet de Thetford-Mines a été abordé." Cependant, il s'est bien gardé de dévoiler la teneur des discussions relatives à ce dossier.

M. Côté soutient que la balle est dans le camp fédéral. Il espère une

décision positive et rapide. Dans son cas, il a déjà promis une réponse avant la fin de l'année 1986. Selon lui, une décision rapide serait nécessaire pour accélérer l'échéancier et enclencher le plus tôt possible le processus menant à l'établissement d'un tracé préférentiel.

Car, le ministre Côté se dit conscient des longs délais qui seront nécessaires avant d'entreprendre les travaux sur le site même de la future voie rapide.

Les tracés potentiels traverseront inévitablement des terres agricoles et M. Côté soutient qu'il faudra alors respecter les avis de la Commission de protection du territoire agricole. Il affirme qu'il faudra également se conformer aux dispositions assurant la qualité de l'environnement.

M. Côté est donc disposé à s'impliquer dans la concrétisation du projet de voie rapide. Les membres du Comité routier de la Chambre de commerce espèrent obtenir une même réponse lors de la rencontre de demain avec le ministre Bissonnette.



Le député Guilbault se dit bien déçu de ce qui se passe avec l'organisation du Festival mondial de folklore.

Pour les femmes

Lucie Pépin accuse les conservateurs d'inaction

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — Le gouvernement conservateur du Canada, depuis son élection en 1984, n'a pratiquement rien fait pour les femmes, sauf de nommer deux ou trois sous-ministres féminins.

Pour Mme Lucie Pépin, députée d'Outremont et critique libérale en matière de condition féminine, le gouvernement avait pourtant promis d'aider les femmes battues, de favoriser les services de garde et de voter des budgets pour faire avancer la cause féminine.

De tout cela, dit la députée, la femme n'a pratiquement rien obtenu encore deux ans après l'élection du gouvernement Mulroney. Un projet de loi inacceptable sur l'emploi des femmes, parce qu'il n'a pas de dents: les entreprises sont invitées à engager des femmes, mais n'ont pas d'autres comptes à rendre au gouvernement que

de faire rapport occasionnellement. Aucune sanction n'est prévue en cas de contravention flagrante, dit Mme Pépin.

De plus, le gouvernement Mulroney accentue l'élitisme au Canada en coupant les budgets pour les plus démunis, comme les femmes et les jeunes.

Sur les autres aspects, Mme Pépin constate que les négociations sur le libre-échange sont vouées à l'échec parce que improvisées et entreprises sans préparation suffisante.

Sur les droits de fabrication des produits pharmaceutiques, le gouvernement va se faire taper sur les doigts, dit Mme Pépin, à cause de son attitude changeante vis-à-vis des compagnies et du public.

Quant au leadership des libéraux, Mme Pépin pense que, malgré les turbulences actuelles, M. Turner va réaliser l'unité des libéraux, surtout à cette époque où les sondages sur la popularité du parti libéral sont favorables.

Dézonage: Princeville en appelle à Bourassa

par **Maurice CLOUTIER**

PRINCEVILLE — Pour obtenir sans délai le dézonage du lot 13-C et agrandir le parc industriel, la Ville de Princeville vient de s'adresser au premier ministre Robert Bourassa.

La résolution adoptée, à l'unanimité par les élus, exhorte M. Bourassa de voir à ce que "le lot 13-C, lequel a été annexé au territoire de la Ville de Princeville le 2 juillet 1986, soit exclu de la zone agricole, afin de permettre, dans l'immédiat, l'agrandissement ou la construction de sept industries devant créer environ 200 emplois et d'avoir du terrain pour recevoir de futures industries."

La moutarde est montée au nez des élus municipaux récemment. Plutôt que d'entendre une nouvelle requête de dézonage dans les meilleurs délais, la Commission a opté pour la tenue d'une audition publique sur cette demande le 14 octobre.

Or, le conseil municipal signale au premier ministre qu'ils attendent déjà depuis plus de deux ans une réponse positive de la part de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA).

A deux reprises, la CPTA a refusé le retrait de la zone verte de Princeville paroisse du lot 13-C, pour des fins industrielles. Les élus de la paroisse de Princeville ainsi que des agriculteurs s'opposaient à ce dézonage.

Puis, la Ville, après de nombreuses pressions, a obtenu du ministre des Affaires municipales André Bourbeau l'annexion du territoire convoité à la Ville, avant même le dézonage. Mais la CPTA ne semble pas prête pour autant à laisser aller l'affaire.

Lieu de résidence

Le conseil municipal vient par ailleurs de statuer que tout employé municipal permanent doit habiter dans les limites de la Ville. Si un employé passe outre à cette directive, il sera démis de ses fonctions.

Mort dans un accident de la route

IRLANDE-SUD (PS) — Un homme de 30 ans a tragiquement perdu la vie dimanche vers les 17 h des suites d'une perte de contrôle de sa camionnette.

Cet accident routier est survenu sur le Chemin Craig, dans la municipalité d'Irlande Sud, non loin de l'intersection de la route 265. M. Jean-Guy Dupuis de St-Ferdinand était seul dans son véhicule et venait tout juste de quitter la demeure de son frère pour retourner chez lui.

Pour des raisons encore inexplicables, ce dernier a perdu le contrôle de sa camionnette de marque Toyota pour déraiper et frapper violemment un pilier de ciment à l'entrée d'un pont.

Sous la force de l'impact, le véhicule a lourdement été endommagé et la victime est restée prisonnière dans ce qui était devenu son tombeau. Les agents du détachement de Thetford-Mines de la Sûreté du Québec et les secouristes ont dû recourir aux mâchoires de survie pour dégager M. Dupuis.

VOUS AVEZ TOUTES LES RAISONS DU MONDE D'ACHETER UNE HYUNDAI EXCEL À TRACTION AVANT.

OU VOUS EN AVEZ UNE. 7995 \$

Époustouflante, exaltante, passionnante Excel! C'est l'attraction du jour, surtout lorsque l'on considère l'abondance d'équipements de l'Excel et son très bas prix. Hyundai Excel. Le sens des valeurs... par excellence!

1. Traction avant
2. Cinq pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier
3. Verrouillage de sécurité des portières arrière
4. Montre analogique
5. Moteur de 1.5 litre à arbre à cames en tête
6. Sièges arrière modulables 1/3 (modèle à hayon)
7. Étrangleur automatique et allumage électronique
8. Servofreins
9. Direction à pignon et crémaillère
10. Totalisateur kilométrique
11. Ceintures de sécurité de couleur harmonisée avec carillon avertisseur
12. Indicateur graphique avec témoins lumineux
13. Coffre à gants éclairé verrouillable
14. Éclairage du tableau de bord à rhéostat
15. Cendrier avec éclairage
16. Soufflerie antibuée aux vitres latérales avant
17. Système de chauffage à deux niveaux avec soufflerie à quatre vitesses
18. Volant de luxe (modèle sedan)
19. Sièges avant inclinables avec appui-tête ajustable
20. Console centrale

21. Poignées de maintien pour passagers et crochets pour vêtements
22. Pare-soleil jumeles
23. Moulure de portières et doublure de plafond
24. Retroviseur intérieur jour/nuit
25. Moquette intégrale
26. Point d'attache de siège d'enfant
27. Éclairage et moquette dans le compartiment à bagages
28. Toutes vitres de sécurité teintées
29. Panneau d'accès au réservoir à essence verrouillable
30. Baguettes latérales de protection
31. Deux rétroviseurs extérieurs télécommandés
32. Garde-boue (avant et arrière)
33. Protectors de logement des roues avant
34. Protection contre les cailloux
35. Silencieux recouvert d'aluminium
36. Allume-cigare avec éclairage
37. Essuie-glace à balayage intermittent
38. Dégivreur de lunette arrière
39. Phares au quartz halogènes
40. Roues d'acier stylisées
41. Essuie-glace et lave-glace à l'arrière (modèle à hayon)
42. Batterie sans entretien
43. Boîte à fusibles à l'intérieur
44. Carillon de rappel pour clé de contact
45. Traitement anti-corrosion spécial
46. Alternateur et démarreur à haut rendement



Hyundai de l'Estrie
4364, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1275, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

Hyundai Coaticook
4 Route 147
Coaticook 849-4166

Jeunes délégués du Québec Les pro-Turner sortent gagnants

BEAUPORT (PC) — Les partisans de John Turner ont enregistré d'importants gains, le week-end dernier, au premier Forum québécois des jeunes du Parti libéral du Canada, qui réunissait 200 militants de moins de 24 ans au manoir Montmorency, près de Québec.

En terme de nombre, les pro-Turner sortent gagnants. Ils ont réussi à rassembler la totalité des 54 délégués qui feront partie du groupe des 817 Québécois appelés, en novembre à Ottawa, à se prononcer par scrutin sur le leadership du chef de l'Opposition à la Chambre des Communes.

Mais ce sont les "révisionnistes" anti-Turner qui ont volé la vedette. Après avoir annoncé en assemblée qu'ils contesteraient par protêt le mode de sélection des délégués, ils sont sortis bruyamment de la salle de délibération pour entreprendre, devant la presse, une longue dénonciation de l'organisation du Forum.

Ils devaient en quelque sorte avoir gain de cause puisque la direction de la Commission jeunesse annonçait à la fin de la rencontre de trois jours que l'an prochain, les délégués seraient élus en assemblée plutôt que désignés par le président d'association.

Quant à l'image du PLC, elle sort un peu amoquée des assises du week-end. Les jeunes libéraux fédéraux donnent l'impression d'être désunis et de se désintéresser des grandes questions d'actualité comme la constitution, le libre-échange et les affaires sociales. Seulement 40 p. cent des participants ont pris part à l'assemblée plénière.

Le président de la Commission jeunesse, Denis Coderre, hausse les épaules en signe d'impuissance. "Il y en a qui sont partis parce qu'ils n'étaient venus que pour voter. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Ils sont partis après les ateliers. On ne retient pas le monde, vous savez." L'intérêt a été "biaisé", croit-il. Les délégués auraient mieux fait de con-

centrer leurs énergies à discuter du programme du parti, dit-il.

Certaines prises de position de ces pro-Turner inconditionnels pourraient hanter le chef libéral puisqu'elles confirment indirectement les pires craintes de ses adversaires, qui lui reprochent d'avoir fait prendre un virage à droite au parti et de renier la position constitutionnelle traditionnelle du PLC à l'endroit du Québec.

La cabale anti-Turner pourra s'alimenter de quatre décisions importantes: abolition de l'universalité des programmes sociaux, vache sacrée de la structure étatique du Canada qui a même fait reculer le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, extension du droit de veto pour le Québec, qui s'appliquerait non seulement à la culture, mais aussi à la langue et à l'éducation, rétablissement de l'ex-FIRA (agence de contrôle des investissements étrangers), et maintien de la clause 33 (nonobstant) de la Constitution.

Pro-Trudeau

Un clan de libéraux proches du sénateur Keith Davey envisage sérieusement de lancer une campagne pour remplacer John Turner par l'ex-premier ministre canadien Pierre Trudeau à la tête du PLC.

C'est ce qu'affirme l'hebdomadaire Maclean's dans son édition du 20 octobre.

"En vertu de ce plan, Trudeau redeviendrait chef du Parti libéral l'année prochaine et mènerait les libéraux vers une victoire aux élections de 1988", affirme le magazine.

Trudeau préviendrait les Canadiens qu'il ne serait au pouvoir que pour deux ans — le temps de trouver un leader libéral d'expression anglophone", ajoute-t-on.

Un autre congrès au leadership aurait donc lieu en 1990.

Dans une entrevue accordée la semaine dernière à la revue torontoise, le sénateur Davey avait déclaré qu'un retour du "Prince" serait "trop beau pour être vrai".

Drapeau reproche à Doré de cacher son vrai visage de "socialiste"

MONTREAL (PC) — Le maire démissionnaire de Montréal, M. Jean Drapeau, s'est livré à une attaque en règle le week-end dernier contre le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et candidat à la mairie aux élections du 9 novembre, M. Jean Doré.

Dans une entrevue publiée hier dans le Journal de Montréal, M. Drapeau soutient que M. Doré est une "cagoule" qui cache son vrai visage de "socialiste" pour remporter les prochaines élections municipales.

Il appuie son argumentation sur la récente rencontre que M. Doré a eue avec le chef national du Nouveau parti démocratique (NPD), Ed Broadbent, et au cours de laquelle ce dernier a souhaité avoir des gens comme le chef du RCM au sein de son parti.

"Que M. Doré dise qu'il n'a jamais été membre du parti socialiste, ce n'est pas cela la question. Si sa façon de concevoir et de réagir induit le chef national du parti socialiste (sic) à dire qu'il le voudrait bien dans sa formation politique, cela signifie que Jean Doré est socialiste sans le savoir, ce qui est peut-être plus grave que d'avoir une carte de membre", soutient le maire démissionnaire.

"Il y quatre ans, précise-t-il, il n'y avait pas de confusion possible sur l'orientation politique du chef du RCM. Aujourd'hui, Jean Doré essaie de faire oublier le programme et les écrits de son

parti pour ne pas perdre ou pour tenter d'attirer à lui la clientèle de Jean Drapeau."

Graves conséquences

L'ex-chef du Parti civique de Montréal affirme en outre que l'élection de M. Doré à la mairie aura de graves conséquences sur la cote financière de la ville.

"La mentalité dont les gens du RCM ont fait montre dans l'opposition est celle qui présiderait à l'administration de la ville s'ils étaient élus... Elle lui ferait perdre sa crédibilité à l'endroit du reste du monde", affirme M. Drapeau.

Il faut que le Parti civique soit en déroute pour que le maire sortant Jean Drapeau, pris de panique, croit nécessaire de se lancer à la chasse aux communistes, comme le faisait à l'époque l'ancien premier ministre Maurice Duplessis.

C'est du moins ce que croit le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Jean Doré, qui réagissait aux propos tenus par le maire Drapeau.

Au sujet des risques que courraient les Montréalais en élisant un conseil socialiste, M. Doré rétorque: "Ce sont des accusations gratuites. Qu'aurait fait le Parti civique, en 1977, si le Parti québécois, M. Jacques Parizeau en tête, n'avait pas épongé la dette olympique? C'est vraiment la panique dans l'autre camp pour lancer

des accusations de ce genre qui se tournent toutes contre eux, comme de véritables boomerangs".

Venez célébrer avec nous!

COMMENCE LE 30 OCT.

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A 49¢

Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.

Du boeuf pur à 100% grillé sur le feu, garni de ketchup, de moutarde et de cornichons.

Cette offre est valable pour une période de temps limitée au restaurant Burger King situé au

Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville

BURGER KING

Limite de participation

© 1986 M.C. DE BURGER KING CORPORATION

C'est 100%

Moins de boîtes aux lettres

OTTAWA (PC) — Les boîtes aux lettres rouges installées sur le coin des rues sont en voie de disparition dans les secteurs résidentiels à travers le pays, dans une période où Poste Canada tente de respecter les prescriptions du gouvernement conservateur l'enjoignant à effacer son déficit d'ici au 31 mars 1988.

Sept cents boîtes aux lettres — une sur trois — seront retirées cet automne des rues de Toronto et des centaines d'autres ont déjà été enlevées dans plusieurs villes du pays, en majorité dans des secteurs résidentiels.

L'Union des facteurs du Canada estime que 15 à 20 pour cent des boîtes aux lettres ont disparu depuis deux à trois ans, dont 700 à Toronto et plus de 100 à Ottawa.

Bien que la ville de Toronto soit la plus touchée, on constate qu'environ 10 pour cent des boîtes aux lettres ont été retirées dans les Maritimes et dans l'Ouest du Canada, et environ 15 pour cent dans la majeure partie du Québec et de l'Ontario, souligne le syndicat des facteurs.

Un porte-parole de Postes Canada, M. John Fellows, confirme les chiffres avancés par l'Union des facteurs pour la région d'Ottawa et de Toronto, mais indique que la Société de la Couronne ne tient pas de telles statistiques au niveau national.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
— Solutions aux problèmes d'usage et location de matériel
— En location tracteur "Kabota"
2456, rue King ouest
11773x



Les personnels des pavillons des Etats-Unis et de l'URSS parodent côte à côte durant la cérémonie de clôture d'Expo 86, à Vancouver.

Expo 86 clôture sur une note flamboyante

VANCOUVER (PC) — Cinq mois et demi après son inauguration sous une bruine persistante et en présence de membres de la famille royale, Expo 86 a clôturé ses activités hier soir sur une note flamboyante.

Le premier ministre provincial Bill Vander Zalm, le président d'Expo 86 Jim Pattison et d'autres personnalités ont tiré le rideau sur cet événement d'envergure non sans montrer de la fierté, et un peu tristesse de voir se terminer l'exposition.

Vingt-deux millions de visiteurs ont franchi les tourniquets d'Expo 86, soit beaucoup plus que ce qu'on

prévoyait au départ. Le temps chaud et le soleil aidant, il est entré dimanche 341,000 personnes sur le site de l'exposition, brisant ainsi de plus de 85,000 personnes le record de visiteurs en une journée enregistré la veille (samedi).

Des dizaines de milliers de spectateurs sont restés hier soir pour admirer le feu d'artifice qui marquait la fin de l'événement.

De l'autoroute 86, cette route sculptée et équipée de véhicules de toutes sortes sur lesquels les visiteurs pouvaient s'asseoir, aux stations orbitales des pavillons des Etats-Unis et de l'Union soviétique, l'exposition a su livrer la marchandise: amuser, divertir et impressionner.

Même si les visiteurs devaient faire la queue pendant plus de deux heures pour entrer dans les pavillons les plus populaires hier, dernière journée, la foule ne semblait pas s'en plaindre se rendant peut-être compte qu'il n'y aurait plus de lendemain.

Ontario: libéraux et néo-démocrates semblent être au bord d'un divorce

TORONTO (PC) — Moins d'un an avant le déclenchement d'élections générales en Ontario, le mariage de raison entre libéraux et néo-démocrates qui a permis à l'équipe du premier ministre David Peterson de prendre le pouvoir en juin 1985 semble être au bord du divorce.

Les divergences se sont déjà manifestées sur une foule de sujets, et l'écart entre le gouvernement Peterson et son partenaire néo-démocrate s'est élargi de plus en plus, ce qui laisse croire à une session des plus tumultueuses de l'histoire de la législature ontarienne.

Bien que personne ne croit réellement que les divergences au sein de la coalition libéraux NPD détrui-

ront avant échéance l'accord de deux ans que les partis avaient pris de façon à faire échec au régime conservateur, tous prévoient que la session qui s'ouvre aujourd'hui sera très orageuse.

Et avec l'entrée en jeu de l'opposition conservatrice au sujet des problèmes de conflits d'intérêts qui minent son équipe ministérielle de M. Peterson, on s'attend à voir les coups fuser de toutes parts.

"La session d'automne sera beaucoup moins agréable que celle du printemps: les libéraux se sont mis les pieds dans les plats cet été et cela a incommodé beaucoup de membres", estime M. Robin Sears, chef de cabinet du leader néo-démocrate Bob Rae.

Depuis la signature de l'accord entre libéraux et néo-démocrates, ces derniers n'ont manifesté qu'une opposition symbolique au gouvernement Peterson, préférant s'attribuer les mérites des réformes amorcées par les libéraux.

Mais à la fin de la session, flairant des élections prochaines, les néo-démocrates ont commencé à prendre leurs distances par rapport aux libéraux.

Les relations se sont corsées au début de l'été, devant l'hésitation des libéraux à poursuivre dans le sens des réformes majeures annoncées, de dire M. Ross McClelland, leader en chambre des néo-démocrates.

**MERCREDI
JEUDI
VENDREDI**

BONNE NOUVELLE

NOUS OUVRONS JUSQU'À 20h

Ce nouvel horaire est notre façon de vous faciliter la vie, en répondant toujours mieux à vos besoins.

Profitez de ce nouvel horaire à la succursale suivante:

578, rue King est
Sherbrooke

VOTRE FORCE



BANQUE NATIONALE